

Préparation à l'habilitation électrique





NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 8

PUBLIC VISÉ

Personnel électricien ou possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique.

PRÉ-REQUIS

Être muni des équipements de protection individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT etc) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Contrôle continu sous forme de questionnaire tout au long du stage
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM ^① et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire



650€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)

Préparation initiale à l'habilitation électrique B1 - B2 - BC - BR : Exécutant, Chargé de travaux, de consignation et d'intervention électrique

HABILITA° BR : 3 jours - 21 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BT.

Ils pourront opérer en toute sécurité sur l'ensemble ou une partie d'une installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions générales et aux travaux hors tension et au voisinage de pièces nues sous tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents du travail - Dangers de l'électricité
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Domaines de tension

Analyse du risque électrique

- Facteurs de risque
- Origine du risque
- Préparation du travail

Principes généraux de prévention

- Mesures de protection
- Protection collective - Protection individuelle - Équipements
- Mise en sécurité
- Consignation - Mise hors tension
- Procédures d'accès de suivi et de contrôle

Accidents et incendies d'origine électrique

- Conduite à tenir

Limites / Zones d'environnement

- Environnement électrique
- Distances et zones
- Locaux d'accès réservés aux électriciens
- Distances et zones autour des canalisations isolées

Habilitation électrique

- Textes réglementaires - Principes
- Symboles - Titre d'habilitation

Les acteurs - Leurs rôles

Les intervenants

- Dans le cas des Travaux BT
 - > Exécutant B1
 - > Chargé de travaux B2
 - > Chargé de consignation BC
- Dans le cas des interventions BT
 - > Définitions - Limites
 - > Chargé d'intervention générale BR

^① Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 8

PUBLIC VISÉ

Personnel électricien possédant le même titre d'habilitation suite à une formation initiale.

PRÉ-REQUIS

Être en possession d'un titre d'habilitation qui sera présenté au formateur au début de la formation. Dans la mesure du possible, chaque stagiaire apportera ses propres équipements de protection individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT etc) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Recyclage à l'habilitation électrique B1 - B2 - BC - BR : Exécutant, Chargé de travaux, de consignation et d'intervention électrique

RECYCL BR : 1,5 jours - 10,5 heures

OBJECTIFS

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux travaux et interventions sur les installations et les équipements basse tension.

A l'issue de la formation, les stagiaires pourront opérer en toute sécurité sur une installation électrique, en appliquant les règles liées aux consignations, aux interventions générales et aux travaux hors tension et au voisinage de pièces nues sous tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques (rappels)

Analyse du risque électrique

Principes généraux de prévention (rappels)

Accidents et incendies d'origine électrique

Limites / Zones d'environnement (rappels)

Habilitation électrique (rappels)

Les acteurs - Leurs rôles (rappels)

Les intervenants :

- Dans le cas des travaux BT
- Dans le cas des interventions BT

⁰¹ Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



325€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne exécutant ou dirigeant des travaux d'ordre non électrique dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique (peintures, agents de nettoyage, gardiens d'immeubles...).

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre ce stage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Préparation initiale à l'habilitation électrique B0-H0-H0V : Exécutant et Chargé de chantier dans le cadre de travaux d'ordre non électrique

HABILITA°B0 : 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les aspects techniques et réglementaires relatifs aux dangers de l'électricité
- Identifier les situations de risque électrique dans leur environnement de travail
- Connaître les précautions à prendre en présence d'un risque électrique pour réaliser leur travail en toute sécurité

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

Sensibilisation aux risques électriques

- Effets du courant électrique
- Risque électrique
- Mesures de protection

Domaines de tension

Accidents d'origine électrique et incendies
Limites et zones d'environnement

L'habilitation électrique

- Textes réglementaires
- Principes - Domaines d'utilisation - Conditions d'habilitation
- Formation - Suivi
- Opérations dans l'environnement
- Acteurs
- Symboles d'habilitation - Définitions
- Titre d'habilitation

Moyens de protection collective et individuelle

Exécutant de travaux d'ordre non électrique

- Rôle, limites d'intervention
- Acteurs concernés par les travaux

Chargé de chantier de travaux d'ordre non électrique

- Rôle, limites d'intervention
- Documents et acteurs concernés par les travaux

Évaluation des acquis

^① Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



290€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne non électricien de métier devant réaliser, hors tension, des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement des fusibles, lampes, prises ou interrupteurs) : gardiens d'immeubles, personnels d'entretien, agents de maintenance, plaquistes, peintres...

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions sur les risques électriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Préparation initiale à l'habilitation électrique BS : Chargé d'intervention de remplacement et de raccordement

HABILITA° BS : 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Évaluer les risques électriques relatifs aux installations électriques à basse tension
- Connaitre la réglementation en matière de sécurité électrique
- Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et aux interventions de remplacement et de raccordement en basse tension

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

Sensibilisation aux risques électriques

- Les accidents d'origine électrique
- Le risque électrique
- Les domaines de tension
- Les mesures de protection
- Les limites des zones

Équipements de protection

L'habilitation électrique

- Réglementation
- Principes généraux
- Symboles d'habilitation
- Titre d'habilitation

Chargé d'interventions BS

- Rôle, limites d'intervention
- Outillage et matériel électrique
- Mise en sécurité d'un circuit
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Procédures de remplacement

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Évaluation des acquis

⁰¹ Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com

420€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne non électricien de métier devant réaliser, hors tension, des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement des fusibles, lampes, prises ou interrupteurs) : gardiens d'immeubles, personnels d'entretien, agents de maintenance, plaquistes, peintres...

PRÉ-REQUIS

Chaque stagiaire devra avoir son titre d'habilitation qui sera présenté au formateur au début de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Recyclage à l'habilitation électrique BS : Chargé d'intervention de remplacement et de raccordement

RECYCL BS : 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux interventions élémentaires sur les installations et les équipements basse tension. Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Rappels

- Les domaines de tension
- Les unités de grandeurs électriques
- Les matériels électriques

Le risque électrique et les mesures de protection

Les limites et zones d'environnement

L'habilitation électrique - le titre d'habilitation

L'intervention élémentaire

- Rôle des différents acteurs ; limites d'intervention
- Limites de l'intervention élémentaire
- Déroulement d'une intervention

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

⁽¹⁾ Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



210€ HT/stagiaire

(documentation et déjeuner offerts)



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne non électricien de métier devant réaliser, hors tension, des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement des fusibles, lampes, socles de prise de courant ou interrupteurs) et devant réaliser des manœuvres avec ou sans voisinage sur des installations électriques BT (travail en zone 1) : gardiens, employés d'immeubles, personnel affecté sur une résidence.

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions sur les risques électriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire



420€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)

Préparation initiale à l'habilitation électrique BS - BE Manœuvre : Chargé d'intervention de remplacement, de raccordement et de manœuvre

HABILITA° BS-BE M : 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Évaluer les risques électriques relatifs aux installations électriques à basse tension et connaître les dangers associés
- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique
- Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et aux interventions de remplacement et de raccordement en basse tension

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

- Intensité, tension, résistance électrique, puissance électrique, le courant continu, le courant alternatif ...

Sensibilisation aux risques électriques

- Les accidents d'origine électrique
- Le risque électrique - les risques liés aux manœuvres
- Les domaines de tension
- Les mesures de protection
- Les limites des zones

Équipements de protection

- S'équiper de protection individuelle pour les manœuvres

L'habilitation électrique

- La réglementation
- Principe
- Définitions des symboles d'habilitation
- Le titre d'habilitation

Chargé d'interventions BS - BE manœuvre

- Rôle, limites d'intervention
- Outillage et matériel électrique
- Mise en sécurité d'un circuit
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Les différents types d'appareils de coupure
- Disjonction et réarmement d'un appareil général de commande et de protection (AGCP), d'un disjoncteur de branchement (DB) et de disjoncteurs de circuits divisionnaires
- Procédures de remplacement

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Évaluation des acquis

^① Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne non électricien de métier devant réaliser, hors tension des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement des fusibles, lampes, socles de prise de courant ou interrupteurs) et devant réaliser des manœuvres avec ou sans voisinage sur des installations électriques BT (travail en zone 1 et 4) : gardiens, employés d'immeubles, personnel affecté sur une résidence.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation initiale BS-BE Manœuvre.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Recyclage à l'habilitation électrique BS-BE Manœuvre : Chargé d'intervention de remplacement, de raccordement et de manœuvre

RECYCL BS-BE M : 1,5 jours - 10,5 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Évaluer les risques électriques relatifs aux installations électriques à basse tension et connaître les dangers associés
- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique
- Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et aux interventions de remplacement et de raccordement en basse tension

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Rappel sur les dangers de l'électricité et ceux liés aux manœuvres
- Rappel sur les distances et les zones

Équipements de protection

- Rappel sur l'utilisation de protection individuelle pour les manœuvres

L'habilitation électrique

- Évolution de la réglementation

Chargé d'interventions BS - BE manœuvre

- Rappel sur les limites d'intervention
- Rappel sur l'outillage et matériel électrique
- Mise en sécurité d'un circuit
- Rappel sur les mesures de prévention à observer pour soi-même et celles pour la protection des tiers lors d'une d'intervention
- Rappel sur les différents types d'appareil de coupure
- Rappel sur les procédures de remplacement

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Évaluation des acquis

^① Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



325€ HT/stagiaire

(documentation et déjeuner offerts)



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne non électricien de métier devant réaliser des manœuvres avec ou sans voisinage sur des installations électriques BT (travail en zone 1 et 4) et devant relever des compteurs : Chargés de clientèle, responsables de secteur, adjoints aux responsables de secteur, techniciens d'agence.

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions sur les risques électriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Préparation initiale à l'habilitation électrique BE Manœuvre : Personne chargée de réaliser des manœuvres sur des installations électriques à basse tension

HABILITA° BE M : 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Évaluer les risques électriques relatifs aux installations électriques à basse tension et connaître les dangers associés
- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique
- Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et aux interventions de remplacement et de raccordement en basse tension

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

- Intensité, tension, résistance électrique, puissance électrique, le courant continu, le courant alternatif ...

Sensibilisation aux risques électriques

- Les accidents d'origine électrique
- Le risque électrique - Dangers liés aux manœuvres
- Les domaines de tension
- Les mesures de protection
- Les limites, zones

Équipements de protection

- S'équiper de protection individuelle pour les manœuvres

L'habilitation électrique

- La réglementation
- Principe
- Définitions des symboles d'habilitation
- Le titre d'habilitation

Chargé d'opérations BE manœuvre

- Rôle, limites d'intervention
- Les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Les différents types d'appareil de coupure
- Disjonction et réarmement d'un appareil général de commande et de protection (AGCP), d'un disjoncteur de branchement (DB) et de disjoncteurs de circuits divisionnaires
- Relevé de compteur d'électricité

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Évaluation des acquis

⁽¹⁾ Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



420€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 10

PUBLIC VISÉ

Toute personne non électricien de métier devant réaliser des manœuvres avec ou sans voisinage sur des installations électriques BT (travail en zone 1 et 4) : Chargés de clientèle, responsables de secteur, adjoints aux responsables de secteur, techniciens d'agence.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation initiale BE Manoeuvre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur kit pédagogique
- A chaque stagiaire sera remis un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle final sous forme de QCM (1) et mise en situation pratique.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

Recyclage à l'habilitation électrique BE Manœuvre : Personne chargée de réaliser des manœuvres sur des installations électriques à basse tension

RECYCL BE M : 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Évaluer les risques électriques relatifs aux installations électriques à basse tension et connaître les dangers associés
- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique
- Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et aux interventions de remplacement et de raccordement en basse tension

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Rappel sur les dangers de l'électricité et ceux liés aux manœuvres
- Rappel sur les distances et les zones

Équipements de protection

- Rappel sur l'utilisation de protection individuelle pour les manœuvres

L'habilitation électrique

- Évolution de la réglementation

Personne habilitée BE manœuvre

- Rappel sur les limites des manœuvres
- Rappel sur les mesures de prévention à observer pour soi-même et pour la protection des Tiers
- Rappel sur les différents types d'appareil de coupure

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Évaluation des acquis

⁽¹⁾ Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com



210€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)